

# Procès verbal du Conseil Municipal de Jozerand du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc PORTE, Maire.

**Date de Convocation** : 11/03/2024

**Présents** : DUMAS Maryse, FREVILLE-PARANT Corinne, HUBERT Marie-Françoise, GUEYTON-LAROUDIE Christiane, MURATON Coralie, PORTE Elodie, SOUCHET Chantal, BOURSON Gérard, FAYE Philippe, JEANNIN Steve LAGARDE Pierre-Renaud, MARTIN Gilles, PORTE Jean-Luc, RAY Daniel, SERRA Mickael

**Procuration**

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : FREVILLE-PARANT Corinne

Jean Luc PORTE remercie l'ensemble des élus pour la réunion du vendredi 15 mars pour son organisation et l'ambiance conviviale qui a régné tout au long de cette soirée. Un article avec photo paraîtra dans le journal La Montagne.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du 19/02/2024**

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents ( C. Muraton et P.R. Lagarde étaient absents lors du vote)

## **001 - Compte administratif 2023**

Le Conseil du Compte Administratif 2023 donne les résultats suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes de l'exercice	<b>272 263.19</b>	<b>66 273.53</b>
Dépenses de l'exercice	<b>269 893.84</b>	<b>37 830.10</b>
Résultat de l'exercice	<b>2 369.35</b>	<b>28 443.43</b>
Résultat antérieur	<b>98 102.45</b>	<b>- 15 545.11</b>
Résultat de clôture	<b>100 471.80</b>	<b>12 898.32</b>

Vote : Le maire ne prend pas part au vote

Vote : Le compte administratif est adopté à l'unanimité

Des rendez-vous avec assureurs ont été pris pour revoir les contrats ainsi qu'un état des lieux de l'éclairage public qui doit être effectué.

## **002 - Compte de Gestion**

Le compte de gestion de l'année 2023 dressé par Mr Bruno FLATRES, comptable du Trésor Public, donnent les écritures identiques à celles de la commune.

Vote : le compte de gestion est adopté à l'unanimité

### 003 - Affectation du résultat 2023

<b>Fonctionnement</b>		<b>2023</b>
	Dépenses	269 893.84 €
	Recettes	272 236.19 €
Résultat de l'exercice		2 369.35 €
Résultat <		98 102.45 €
Résultat de clôture		100 471.80 €
<b>Investissement</b>		
	Dépenses	37 380.10 €
	Recettes	66 273.53 €
Résultat de l'exercice		28 443.43 €
Résultat <		- 15 545.11 €
Résultat de clôture		12 898.32 €

#### Report en fonctionnement

Compte 002 100 471.80 €

#### Report en Investissement

Compte 001 12 898.32 €

Vote : A l'unanimité le conseil municipal valide cette affectation de résultat

### 004 - Vote des Taux

Le maire propose de reporter ce point à la prochaine réunion.

Accord à l'unanimité

La commission finance va prévoir un tableau récapitulatif des taux appliqués dans les autres communes.

### 005 - Vote du budget communal 2024

La commission n'ayant pas finalisé, le maire propose de reporter ce point à la prochaine réunion.

Accord à l'unanimité

Un point mensuel sera fait sur l'état des finances et un tableau mis en place pour que les commissions remontent leurs besoins en investissement.

Le maire rappelle que la commission « Finances » est convoquée le mercredi suivant pour travailler sur les budgets.

### 006 - Projet du City Stade

Présentation par M.DUMAS

Les 2 commissions JEUNESSE et URBANISME se sont réunies pour choisir le fournisseur du terrain multisports (PARTENAIRE EQUIPEMENT / OVAL'COLLECTIVITES) et le fournisseur de la plateforme (COLAS / EUROVIA / DUBOSCLARD).

1/TERRAIN MULTISPORTS : Les commissions ont choisi PARTENAIRE EQUIPEMENT : devis de 36775,95 HT / 44131,14 TTC

2/PLATEFORME POUR TERRAIN ! Les commissions ont choisi DUBOSCLARD BATIMENT : devis de 22500 HT / 27000 TTC

Vote : A l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition.

## **007 - Reprise du projet de la salle des fêtes**

Rappel :

Une réflexion a été menée l'année dernière, mais le projet est resté sans suite.

La commission « Bâtiments » travaille actuellement sur ce sujet.

Des contacts ont été pris avec des architectes qui doivent transmettre une proposition pour fin avril.

Vote : unanimité

## **008 - Assainissement : Compte administratif 2023**

Le Conseil du Compte Administratif 2023 donne les résultats suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes de l'exercice	<b>50 074.07</b>	<b>40 973.67</b>
Dépenses de l'exercice	<b>23 613.95</b>	<b>20 549.29</b>
Résultat de l'exercice	<b>26 460.12</b>	<b>20 424.38</b>
Résultat antérieur	<b>250 696.49</b>	<b>7 217.78</b>
Résultat de clôture	<b>277 156.61</b>	<b>27 642.16</b>

Reste à réaliser : Dépenses : 56 748.92

Recettes : 23 644,00

Solde : - 33 104.92

Vote : Le maire ne prend pas part au vote

Vote : le compte administratif est adopté à l'unanimité

## **009- Compte de Gestion**

Le compte de gestion de l'année 2023 dressé par Mr Bruno FLATRES, comptable du Trésor Public, donnent les écritures identiques à celles de la commune.

VOTE : le compte de gestion est adopté à l'unanimité

## **10 - ASSAINISSEMENT**

### **AFFECTATION      RESULTAT 2023**

<b>Exploitation</b>		<b>2023</b>
	Dépenses	23 613.95 €
	Recettes	50 074.07 €
Résultat de l'exercice		26 460.12
Résultat <		250 696.49 €
Résultat de clôture		277 156.61 €

<b>Investissement</b>		
	Dépenses	20 549.29 €
	Recettes	40 973.67 €
Résultat de l'exercice		20 424.38

Résultat <		7 217.78 €
Résultat de clôture		27 642.16 €
<b>Restes à réaliser</b>		
	Dépenses	56 748.92 €
	Recettes	23 644,00 €
<b>Solde</b>		- 33 104.92 €

**Besoin de financement      COMPTE 1068**  
**pour la section d'investissement**  
**5 462.76**

**Reste en fonctionnement      277 156.61**  
**COMPTE**  
**002**

**Résultat 2023      271 693.85 €**

VOTE : A l'unanimité le conseil municipal valide cette affectation de résultat

#### **011 - Vote du budget Assainissement 2024**

La commission n'ayant pas finalisé, le maire propose de reporter ce point à la prochaine réunion.  
 Accord à l'unanimité

#### **012 - Tarif assainissement**

Le maire propose de reporter ce point à la prochaine réunion.  
 Accord à l'unanimité

#### **013 - Désignation d'un correspondant incendie :**

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne JL PORTE.

#### **014 - délégation au maire :**

Le maire rappelle la délibération prise lors de la dernière réunion du conseil municipal et propose de modifier le montant autorisé :

« Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :  
 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; dans la limite de 2 500 € »

Il est proposé de porter ce montant à 10 000 €

VOTE : POUR : 12

CONTRE : 0

ABST : C. FEVILLE-PARANT, C. SOUCHET, S. JEANNIN

#### **Informations et questions diverses**

- Réunion avec le président de la communauté de communes le 2 avril 2024 à 18H30

- Réunion avec le syndicat Sioule et Morge le 29 mars 2024 à 9H.
- Le projet de composteur va être discuté en commission très prochainement.
- Éclairage public rue des Bargeauds
- Dératisation

Prochaine réunion : le 8 avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Le maire clôt la séance à 21H15